



LE GALERIEN

mars 2013

« Mensuel à périodicité variable de la section Solidaires Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques »

Au sommaire :

- *notre assemblée générale annuelle*
- *l'action sociale attaquée*
- *infos diverses*

Assemblée Générale annuelle.

L'assemblée Générale annuelle de notre section Solidaires Finances Publiques 64 approche, notez d'ores et déjà sa date:

elle se tiendra **le mardi 23 avril 2013,**

à Anglet, centre Azureva, près de la plage de la chambre d'amour. C'est Vincent Drezet, notre secrétaire national, qui y représentera cette année le Bureau National.

Vous recevrez prochainement le tract d'invitation à cette A.G. Venez nombreux, adhérents actuels et futurs, actifs et retraités, participer à ce moment important de la vie de notre section !

L'action sociale en danger.....

Après des années de suppressions d'emplois dans tous les services du ministère, ce sont maintenant les emplois de l'action sociale qui sont attaqués:

15 suppressions d'emplois dans les délégations départementales à l'action sociale viennent d'être réalisées, sans concertation, privant les assistants de délégation des droits et garanties élémentaires.

27 délégations départementales se retrouveront fin 2013 avec le seul délégué pour gérer l'action sociale départementale.

Notre délégation Départementale à l'action sociale a eu la confirmation, fin janvier 2013, que le poste de

Mme Giraudeau, ancienne assistante de délégation, ne serait pas pourvu, « compte tenu des contraintes du plafond d'emploi et de l'effectif de notre département »....

Les effectifs des assistants de délégation seront donc passés de 3 à 1 entre 2010 et 2013 !!!!

cette situation est intolérable:

les luttes de 1989 avaient permis la mise en place d'un réseau d'action sociale de proximité et départemental. Le réduire, c'est porter atteinte à l'action sociale ministérielle, c'est accompagner une logique de réduction des moyens humains, destructrice de cohésion sociale.

L'action sociale a pour mission d'aider, d'accompagner, d'améliorer les conditions de vie au travail et hors du travail des agents actifs, des retraités et de leurs familles. Pour gérer au quotidien les aides et prêts sociaux, la restauration, les logements sociaux, la petite enfance, la solidarité envers les agents en difficulté, les délégations doivent disposer de tous leurs moyens humains, et l'action sociale doit être menée au plus près des agents. Réduire les moyens en personnels et les crédits, c'est reprendre aux agents une partie de leur bien collectif, c'est aller à contre-sens des besoins des agents: chacun peut constater à quel point les conditions de travail se dégradent, à quel point les « accidents de la vie » et les difficultés rencontrées se multiplient, dans un contexte économique et social de plus en plus destructeur des solidarités indispensables.

De plus, la mise en place du logiciel Chorus pour les dépenses de l'état a entraîné un glissement vers une régionalisation de l'action sociale, les délégués du chef lieu de région devenant « Correspondants Régionaux Chorus ». Cette nouvelle architecture, dictée par un outil

informatique et des exigences comptables et budgétaires, a généré une rupture du dialogue social, une perte d'intérêt au travail et d'autonomie des personnels, et un sentiment d'isolement des acteurs de l'action sociale.

Pour la défense du réseau de proximité de l'action sociale, signons tous la pétition proposée par l'ensemble des organisations syndicales des Finances.

**CAP Locale du 26 février 2013:
affectation locale, au 01.04.2013, des
contrôleurs, filière gestion publique.**

Le faible volume de ce mouvement ne permet pas, hélas, de faire face aux besoins cruciaux en effectifs des postes comptables:

Seulement une arrivée sur le département, et un retour après congé formation.

Le projet de la direction donnait satisfaction à 4 agents pour des changements d'affectation internes au département; les interventions des élus en CAPL ont permis de donner satisfaction à 2 agents supplémentaires, soit 6 agents, au total, obtenant l'affectation qu'ils avaient sollicitée.

Le président de la CAPL a confirmé l'objectif de la direction d'apurer les demandes de mutation encore classées par ancienneté de la demande, en organisant si nécessaire un mouvement local de mutation au printemps 2014, même en l'absence de mouvement national.

Il a également précisé que le report de l'affectation, prévue au 1er avril, au 1er septembre 2013 d'un agent passant de Hendaye à St Jean de luz « répond au souci de préserver l'organisation de la trésorerie d'Hendaye ». La situation extrêmement préoccupante de ces 2 postes a été évoquée dans nos précédents « galériens ».

**Jour de carence:
vers l'abrogation, enfin!....**

Notre ministre Mme LEBRANCHU a annoncé le 20 février l'abrogation du « jour de carence » mis en place dans la Fonction Publique en 2012 par le précédent gouvernement, en déclarant que ce jour de carence était « injuste, inutile, inefficace et humiliant ». Depuis sa mise en place, nous ne cessons de réclamer cette abrogation, et dernièrement lors de la journée d'action Fonction Publique du 31 janvier 2013.

Après après l'accès au 8ème échelon de la fin de la carrière C sans contingentement, cette annonce est la seconde bonne nouvelle d'une période qui porte par ailleurs de lourdes inquiétudes et de véritables menaces sur l'emploi, les conditions de travail et le pouvoir d'achat.

Cette abrogation sera prévue dans la prochaine loi de finances, son application ne sera donc pas immédiate; or, l'abrogation immédiate s'impose: c'est pourquoi Solidaires Fonction Publique a écrit le 21 février à Mme la Ministre pour que la prochaine loi de finance rectificative pour 2013 comporte l'abrogation de ce dispositif.

**Le Manifeste des agents des
Finances Publiques....**

En ligne, sur notre site national en particulier, le manifeste des agents des Finances Publiques pour un service public de qualité, proposé par l'ensemble des Organisations Syndicales de notre ministère, a recueilli à ce jour près de 12000 signatures.

un simple clic suffit !!!!, Soyez nombreux à aller le consulter et à le signer massivement !

Frais de déplacement.

Au sein de la fonction publique, et particulièrement à la DDFIP, le remboursement des frais de mission est de plus en plus insuffisant et déconnecté de la réalité des frais engagés. Les indemnités kilométriques, de stage et de mission n'ont pas été revalorisées depuis l'arrêté du 26 août 2008 !!!

De nombreux agents perdent de l'argent lorsqu'ils se déplacent dans le cadre de leurs fonctions ou de leur formation, alors que le gouvernement réaffirme « sa volonté de lutter contre la fraude fiscale, s'agissant d'un impératif d'efficacité économique et de justice »....

Aussi, Solidaires Finances Publiques a lancé le 27 février une pétition nationale, pour exiger la revalorisation des indemnités kilométriques, de stage et de missions, la prise en charge de la majoration de l'assurance automobile pour trajets professionnels.

Cette pétition circule dans tous les services, signez-là massivement !